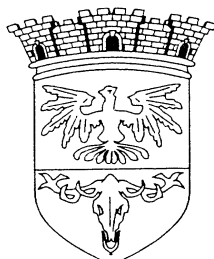


# EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet : [einville-au-jard.fr](http://einville-au-jard.fr)

Pour envoyer un mail : [mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr](mailto:mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr)

Pour s'informer : IntraMuros via Google Play et App Store  
Page Facebook : Commune d'Einville au Jard

## INFORMATIONS MUNICIPALES N° 35

*Convoqué le 08 septembre 2023, le conseil municipal s'est réuni, le jeudi 14 septembre 2023 à 20h00, sous la présidence de M. VILLEMANN Marc, Maire.*

Présents : MM(Mmes) : ADMANT Véronique, BRETAR Armelle, DREISTADT Christian, GARNIER Chantal, GENIN Isabelle, HOUOT Gérard, LAVOIL Jacques, MIENVILLE Vincent, YONGBLOUTT Fabrice.

Membres absents représentés : HANNEQUIN Jessica pouvoir donné à BRETAR Armelle  
LEONARD Philippe pouvoir donné à VILLEMANN Marc  
KIEFFER Pascal pouvoir donné à Christian DREISTADT  
MANSOURI Najat pouvoir donné à GENIN Isabelle  
NAVELOT Aline pouvoir donné à YONGBLOUTT Fabrice

Le conseil a choisi pour secrétaire GENIN Isabelle.

### ▪ **Compte-rendu de la réunion précédente de conseil municipal**

Lecture a été faite du conseil municipal du 06 juillet 2023 qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

### ▪ **Compte-rendu des commissions « Travaux-urbanisme-accessibilité-sécurité-personnel technique communal » et « Environnement-risques naturels-embellissement-fleurissement-bois et forêts » du 05 septembre 2023**

Peupliers voie verte : Au vu des chutes régulières de branches mortes sur l'ancienne route de Bauzumont, 4 entreprises spécialisées ont été consultées. Il est préconisé, en urgence, des travaux d'abattage sur 21 peupliers et 5 aulnes. Ensuite une taille des bois morts et suppression des boules de gui menaçantes seront à effectuer sur 98 arbres et 350 peupliers pour un montant de 55 107,96 euros.

Madame Lemoine (ONF), présente à titre de conseil, fait remarquer que les peupliers sont en fin de vie et que les travaux de taille devraient être renouvelés tous les ans. Elle nous préconise la commercialisation

des arbres sur pieds, ce qui pourrait être une opération blanche pour la commune. Elle nous conseille également de nous rapprocher de l'association CPEPESC (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères) à Neuves-Maisons afin d'évaluer la présence d'oiseaux nicheurs dans les arbres. Des arbres seront replantés, dont les essences devront résister au changement climatique.

Un point a été fait sur les travaux :

- Une réunion de chantier pour le restaurant est programmée le 07/09 avec le maître d'œuvre et les entreprises retenues pour affiner le planning d'intervention.
- Le 30 août, un traçage d'une piste d'éducation routière a été fait au city-stade et une table de ping-pong a été installée pour finir l'aménagement.
- Lotissement : concernant la canalisation du raccordement des eaux pluviales, il est présenté un devis de 92 000 € HT, la CCPS (Communauté de Communes du Pays du Sânon) prenant 80 000 € à sa charge. Il est demandé que la commune prenne les 12 000 € restants.

Révision du PLU : depuis la transformation du POS en PLU, plusieurs incohérences ont été relevées sur les plans lors de demandes de permis de construire et le règlement doit être revu sur certains articles. Il est donc nécessaire de recruter un bureau d'études pour effectuer une nouvelle révision du PLU.

#### ▪ **Attribution marché de travaux restructuration restaurant 1 Grande Rue**

Le lot n°5 (Menuiseries) a fait l'objet d'un nouvel appel d'offres suite à des modifications de menuiseries extérieures. 3 entreprises se sont positionnées. A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent de retenir la société PICARD de Bathélémont, pour un montant de 88 765 € HT.

#### ▪ **Renouvellement du contrat électricité**

Le contrat conclu par la commune en matière de fourniture d'électricité pour les besoins de ses bâtiments arrive à échéance le 31/12/2023. Il convient donc d'engager une mise en concurrence afin de souscrire un nouveau contrat.

Seuls Engie et Total Energies ont répondu. Après présentation des devis, Total Energies est retenu.

L'ensemble du conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à mettre en œuvre la souscription de ce contrat.

#### ▪ **Demande de remboursement au SIS des dépenses énergétiques et frais de personnel**

Le maire expose les dépenses « école - périscolaire 2022 », pour un total de 5 845,21 €. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de demander le remboursement au Syndicat Intercommunal Scolaire du Sânon des dépenses engagées par la commune.

#### ▪ **Recrutement d'un bureau d'études pour la révision du PLU**

Dans le cadre de la nouvelle révision du PLU, il convient de recruter un bureau d'études. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer tous documents nécessaires.

▪ **Peupliers voie verte**

Sur proposition de la commission « Travaux », le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'abattage des 26 arbres morts, pour un montant de 9 874,09 € HT, et autorise à vendre sur pieds les arbres restants à une société de bûcheronnage.

▪ **Participation frais de voirie lotissement Les Orchidées**

Monsieur le Maire rappelle que l'implantation des futures constructions implique la réalisation d'aménagement concernant la canalisation des eaux pluviales entre la rue Aristide Briand et le nouveau lotissement.

Le conseil décide, à la majorité, d'engager la réalisation des travaux de voirie réalisés par la société THIRIET, pour un montant total de 11 135,00 € HT.

**13 voix pour, 2 votes contre cette proposition.**

▪ **Informations diverses**

- Brocante des Associations Einvilleises le dimanche 24 septembre de 06h00 à 17h00 dans les rues du village.

- Inauguration du « P'tit Ter » le samedi 30 septembre de 14h00 à 17h00. Goûter dès 16h00.

- Les 20 ans de JTS : le samedi 30 septembre de 14h30 à 18h00 (ateliers, jeux...), suivi d'un apéro musical, à la salle du Familial.

---



**Prochain conseil municipal, le jeudi 12 octobre 2023 à 20h00**

---

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le bulletin municipal est dématérialisé.  
Retrouvez-le sur le site de la commune ou sur l'application Intra-Muros.  
Le format papier reste disponible en mairie aux heures d'ouverture.*

---

**Tableau dates de collecte des containers (semaines paires) et sacs jaunes (semaines impaires)**

Semaine	Sacs Jaunes	Semaine	Containers
		38	 Jeudi 21 septembre 2023
39	Jeudi 28 septembre 2023	40	Jeudi 5 octobre 2023
41	Jeudi 12 octobre 2023	42	Jeudi 19 octobre 2023